



Demande d information sur creances

Par **tonio37**, le **02/02/2010** à **14:15**

Bonjour, je suis sous traitement à 99 % pour une société dans le bâtiment. Elle est en redressement judiciaire et sur le point d'être rachetée, j'ai donc déclaré mes créances auprès du mandataire, mes questions sont :
Il y a-t-il un moyen de me faire payer en passant directement par le maître d'ouvrage pour récupérer mes paiements qui ont été déclarés en créances ?
D'autre part, mes factures établies après le redressement judiciaire ne me sont toujours pas payées (RJ en date du 27 novembre 2009) factures de décembre et janvier.
Comment puis-je faire pour récupérer mon dû et quels sont mes droits ?
Tout en sachant que je suis une PME avec 2 salariés et que je ne peux plus honorer leurs salaires et les différents organismes.
Je crois qu'il y a un article de loi qui peut défendre mes intérêts du fait d'être à 99 % sous traitement de la dite société.
Puis-je entamer une procédure à l'encontre de cette société ?
Merci d'avance pour vos renseignements.